

# ASSEMBLÉE NATIONALE

18 janvier 2024

---

ACCÉLÉRATION ET SIMPLIFICATION DE LA RÉNOVATION DE L'HABITAT DÉGRADÉ -  
(N° 2066)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N° 185

présenté par

Mme Piron, M. Giraud, M. Roseren et M. Da Silva

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 8 QUATER, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.